



Accros entre une voiture et un vélo

Par **atheefeh**, le **16/11/2008** à **07:41**

Bonjour,

Mon frère majeur vit chez ma mère. Il a accidentellement accroché une voiture alors qu'il roulait en vélo. Il se trouvait derrière elle, cette voiture s'est arrêtée à un cédez le passage et mon frère, qui disait bonjour à des amis, a foncé dans la voiture.

Il n'a pas spécialement souscrit à une assurance responsabilité civile. En revanche ma mère a une assurance habitation qui apparemment comprend la responsabilité civile. Etant donné qu'il vit sous le toit de ma mère, l'assurance le couvre-t-elle? doit-on avoir déclaré qu'il vit sous le logement de ma mère pour que l'assurance puisse le couvrir?

De plus, il est au RMI, si jamais l'assurance de ma mère ne le couvre pas, devra-t-il rembourser les dégâts (il y en a pour 3000 euro de réparation selon le propriétaire du véhicule) alors qu'il n'est pas solvable?